



# LE BIEN PARFAIT

Agence immobilière - Conciergerie

## NOS HONORAIRES

### De TRANSACTIONS :

- De 1€ à 50 000€
  - Au-delà de 50 000€
- 8 % du prix de vente.
  - 5 % du prix de vente.

### De LOCATIONS :

- Annuelles / Scolaires :
- Saisonnières :

#### Part propriétaires :

- Formalités administratives : 10€/m2

#### Part locataires :

- Formalités administratives : 10€/m2
- État des lieux : 3€/m2

#### Formules :

- 10% de la réservation :
  - Création de l'annonce (ligne et plateformes)
  - Recherche de clients
  - Gestion des plannings et réservations
  - Rédaction des contrats.
  - Vérification des encaissements.
- 18% de la réservation + entretien :
  - Création de l'annonce (ligne et plateformes)
  - Recherche de clients
  - Gestion des plannings et réservations
  - Rédaction des contrats.
  - Vérification des encaissements
  - Accueil des locataires
  - État des lieux d'entrée et de sortie
  - Assistance téléphonique avec intervention
  - Gestion du linge de maison :
  - Tarif entretien : 5€ par personnes
  - Entretien du logement entre chaque séjour :
  - Tarifs de 22€ à 65€